



Besoin de plus de renseignements ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

Hôpital de jour - Filière gériatrique
consultationmemoire@hopitaldubouscat.com
Secrétariat : Tél. 05 56 17 50 71



Hôpital Suburbain du Bouscat
97 avenue Georges Clémenceau
CS40029 - 33491 Le Bouscat Cedex
Tél. : 05 56 42 49 49

Bus : Ligne 46, arrêt Hôpital Suburbain ou ligne 33, arrêt Lakanal
Tram : Ligne D, arrêt Sainte Germaine

www.hopitaldubouscat.com



HÔPITAL DE JOUR
FILIÈRE GÉRIATRIQUE

©Hôpital Suburbain du Bouscat - 2020 - Crédits : Fotolia/Stock/C10i

www.hopitaldubouscat.com

HÔPITAL DE JOUR FILIÈRE GÉRIATRIQUE

PRÉVENIR, ÉVALUER, PRENDRE SOIN

CONTACT

Pour prendre un rendez-vous :
Secrétariat : 05 56 17 50 71
consultationmemoire@hopitaldubouscat.com

Voire patient âgé nécessite un bilan gériatrique ?
L'hôpital Suburbain du Bouscat propose la réalisation d'un bilan en hôpital de jour gériatrique dans une démarche préventive et/ou thérapeutique.

OBJECTIFS

- Proposer des bilans et traitements sur une demi-journée afin d'éviter une hospitalisation classique.
- Faire une révision d'ordonnance et une prévention de la iatrogénie.
- Participer à la coordination des différents intervenants au domicile.
- Soutenir les aidants et leur donner des informations sur la pathologie de leur proche.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin gériatre
Infirmière
Psychologue
Ergothérapeute
Masseur-kinésithérapeute
Assistante sociale

Autres intervenants possibles selon les besoins.

LES TYPES DE PRISES EN CHARGE

Pour des patients âgés de 75 ans ou plus et polypathologiques.

- Évaluation gériatrique standardisée dans un contexte de troubles de la marche et/ou de l'équilibre, chutes, troubles cognitifs, perte d'autonomie.
- Expertise gériatrique globale et aide à la décision sur insuffisance d'organe évoluée ou situation palliative.

LES MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission se fait à la demande du médecin traitant ou de tout autre médecin (médecin coordonnateur d'EHPAD, médecin spécialiste...) avec aval du médecin traitant.

LA PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

Chaque patient bénéficie d'une évaluation systématique par un médecin gériatre, une IDE, une psychologue, une assistante sociale et un kinésithérapeute ou ergothérapeute, et, selon les besoins, peut bénéficier d'un avis spécialisé (diététicienne, cardiologue, rhumatologue, endocrinologue, radiologue, gastro-entérologue...).